

FICHE DE POSTE N°09

Poste : Enseignant-chercheur

Profil : Le candidat doit avoir un diplôme d'ingénieur en industries agro-alimentaires, et titulaire d'un doctorat ou équivalent en relation avec les industries agro-alimentaires. Son travail de thèse doit être réalisé dans un domaine en relation avec les industries agro-alimentaires. Les candidats ayant effectué des activités d'enseignement et d'encadrement et/ou exercé une activité professionnelle dans le domaine des industries agro-alimentaires seront prioritaires.

Missions : Le candidat doit avoir les capacités scientifiques et techniques pour effectuer les missions suivantes.

I- Pédagogie

- Dispenser les cours théoriques et les travaux dirigés de biochimie, de microbiologie, de technologies alimentaires et de chimie : analytique instrumentale et non instrumentale, chimie organique et minérale.
- Encadrer les travaux pratiques de microbiologie, de biochimie et de chimie tels qu'ils sont prévus dans le dossier d'accréditation de la filière de formation en industries agricoles et alimentaires.
- Encadrer les étudiants en stage au niveau des unités agro-industrielles
- Encadrer les travaux de fin d'études au niveau de la formation en industries agro-alimentaire.

II- Recherche

- Participer à la recherche et l'innovation dans le domaine de l'agroalimentaire,
- Proposer des projets de recherche pour financement,
- Contribuer aux programmes de recherche du département SAN.

III- Ouverture sur l'environnement agro-industriel

- Organiser et animer des séminaires,
- Participer à des congrès, séminaires, ateliers et autres manifestations scientifiques,
- Tisser des relations de partenariat avec le milieu agro-industriel.

IV- Relations professionnelles

- Travailler en groupe et développer de bonnes relations avec l'ensemble des enseignants et personnel des départements de la formation en industries agricoles et alimentaires de l'IAV Hassan II.
- Participer activement à toutes les manifestations et au rayonnement du département.
- Se plier aux règles de gestion en vigueur à l'IAV Hassan II.

Maîtrise des langues de travail : Le candidat doit maîtriser parfaitement la langue française ainsi que l'anglais.